

BRINS DE VIE

UN COURT MÉTRAGE POUR DRESSER DES PORTRAITS OÙ CHACUN S'EXPRIME

Changer de domicile et entrer dans un nouvel habitat demande toujours un temps d'adaptation surtout lorsque ce n'est pas un choix ni une décision facile à prendre. Les résidents de la Résidence Autonomie du Colombier viennent y vivre pour se sentir plus en sécurité et être moins seul. Mais cela implique de trouver sa place au sein d'un habitat collectif et les projets qui sont menés par la Résidence sont là pour faciliter cette intégration.

Un projet culturel par et pour les résidents répond à cette problématique. En effet, cette action permet de créer du lien social, de valoriser la parole et les histoires de chacun tout en découvrant des nouvelles techniques artistiques ou différents moyens de s'exprimer. Comment parler de soi ? Comment le transmettre à d'autres et en faire un film ? Le projet consiste en un court métrage documentaire de onze minutes, intitulé « Brins de vies ». Il a été réalisé par des habitants de la Résidence Autonomie du Colombier à Rennes, dans le cadre d'ateliers animés par deux réalisatrices-intervenantes. Il s'agit d'un portrait collectif dans lequel la voix de chacun s'exprime. Le court-métrage a été élaboré sur sept séances, de façon hebdomadaire, et huit résidents y ont participé. Les réalisatrices sont venues se présenter et ont proposé de travailler sur la thématique du portrait. Après avoir montré des extraits de films documentaires à tous les résidents, un groupe de volontaires s'est mobilisé et a pu identifier les formes narratives qui leur plaisaient pour trouver ensemble la façon la plus juste de parler d'eux. Après quelques exercices ludiques pour se connaître, un travail d'écriture a été mené sur la question « Qu'est ce qui me donne de la force aujourd'hui ? ».



Résidence Autonomie du Colombier et le CCAS de Rennes

A Rennes (35)

Ville Membre depuis 2012

OBJECTIFS :

- Favoriser le lien social à l'intérieur d'un habitat collectif qu'est la Résidence Autonomie.
- Favoriser l'intégration et l'échange des résidents entre eux.
- Encourager la parole et l'écoute, proposer un espace de création et de parole ouvert à tous les résidents.
- Initier au visionnage et à la création du cinéma documentaire et à ses multiples formes.

PRATIQUE :

- Organiser l'élaboration du court-métrage en plusieurs séances.
- Mobiliser un groupe de volontaires pour trouver le façon dont ils veulent parler d'eux.
- Mener un travail d'écriture.
- Tisser collectivement le film en laissant chacun s'exprimer à propos d'un objet important pour elle.

UN FILM COLLECTIF

Durant le projet chaque personne s'est exprimée au sujet d'un objet important pour elle et a pu expérimenter l'enregistrement du son à travers un micro, à tour de rôle, à la manière d'un plateau de radio. A partir de ces objets et de leurs voix enregistrées, il a été possible de tisser la matière de ce film collectif. Cette approche a permis de préserver la pudeur que les résidents avaient par rapport à leur image. Les réalisatrices ont également été invitées dans les logements de certains participants pour découvrir et filmer leur univers ainsi que leurs objets du quotidien. Cela a amené de beaux moments de partage improvisés dans la réalité et dans le film. Il ressort de l'atelier la joie d'avoir pu se rencontrer davantage et d'avoir expérimenté un peu plus les composantes qui font un documentaire. Le film a été projeté dans la salle collective, en présence des protagonistes : ces derniers ont pu partager leur expérience aux autres habitants de la résidence, ainsi qu'au personnel de l'établissement.

Si c'est la résidence autonomie du Colombier qui accueille et coordonne l'atelier, c'est bien l'association Comptoir du Doc qui prend en charge l'intervention des réalisatrices. L'ARS et le DRAC sont quant à eux des ateliers de création documentaire qui ont été financés dans le cadre de l'appel à projet « Programme culture et santé Bretagne ».

Le DRAC, l'AAP et l'ARS ont financé le projet à hauteur de 4 000 euros comprenant les salaires intervenants à hauteur de 3 200 euros, les salaires coordination /administration à hauteur de 400 euros, les fournitures et les frais généraux respectivement à hauteur de 200 euros.

UNE RECONDUCTION ANNUELLE DE L'ACTION

La Résidence collabore déjà depuis trois ans avec l'association Comptoir du Doc. Chaque année un financement est engagé pour pouvoir reconduire une action commune.

En 2020 un reportage sur la vie du quartier Colombier a été réalisé. Les résidents de la Résidence du Colombier sont allés à la rencontre et ont interviewé différents acteurs du quartier.

En 2021, la proposition a évolué sous forme d'un cycle Ciné-Débat, avec le visionnage de plusieurs documentaires et la rencontre de la réalisatrice du documentaire retenu comme "préféré" des résidents.

En 2022, un documentaire sur la parole des résidents "Brins de vie" a été tourné. Il est souhaité que ce projet continue à mener ces actions qui apportent du lien social au sein de la résidence qui est un lieu de vie souvent de transition. Enfin, cela permet surtout à chacun de s'exprimer sur son histoire ou sur son point de vue critique.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Résidence Autonomie du Colombier et le CCAS de Rennes, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

